

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: En toute humilité, comme le dirait le premier ministre, j'affirmerais qu'il n'a pas répondu à la question. Pourrait-il dire à la Chambre des communes et aux Canadiens, de façon définitive, quel a été le critère dont on s'est servi pour justifier l'augmentation de un million de dollars par jour, imposée aux Canadiens vendredi dernier, eu égard à l'engagement honnête, du moins le croyais-je, qu'il a pris au cours de la campagne électorale, promettant de fonder la politique de fixation des prix sur le coût de remplacement, c'est-à-dire le coût de la production, ajouté à un bénéfice raisonnable? Tel a dû être le critère dont on s'est servi pour en arriver au chiffre donné vendredi.

Je voudrais lui demander dans ce contexte pour quelle raison il n'a pas recours à la disposition de force majeure que peut appliquer le gouvernement en vertu d'une autorité existante pour enjoindre aux sociétés pétrolières de respecter les engagements pris à l'origine, c'est-à-dire de produire du pétrole aux prix proposés à l'époque, et je voudrais que le gouvernement cesse de leur assurer des profits excessifs, comme cela semble devoir se produire.

M. Trudeau: Madame le Président, je suis vraiment désolé de n'avoir pas réussi à me faire comprendre par le chef du NPD. Je vais faire un effort et admettre qu'il a raison de parler d'échec. Nous n'avons pas encore proposé, fait adopter ou annoncé la nouvelle politique pour laquelle nous avons lutté au cours des élections. Ce n'est pas encore fait.

Une voix: Vous ignorez de quoi il s'agit.

M. Trudeau: Nous essayons de le faire . . .

Une voix: Par bribes.

M. Trudeau: . . . pas en appliquant les dispositions prévues en cas de force majeure comme le suggère le NPD, mais avec l'accord de l'Alberta et de la Saskatchewan. En attendant, nous préférierions ne pas parler de cas de force majeure ou agir unilatéralement pour leur imposer notre volonté.

Une voix: Et les sociétés pétrolières?

M. Trudeau: Nous essayons de nous mettre d'accord sur la nouvelle politique. Tant que ce ne sera pas fait, à mon grand regret, nous ne pourrions pas remplir la promesse faite aux élections. J'espère néanmoins que nos efforts aboutiront sous peu et je crois qu'il pourra y avoir quelques remous dans le pays lorsque nous y parviendrons. J'espère qu'alors nous aurons au moins l'appui courageux du NPD.

Des voix: Bravo!

LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE—LES MESURES POUR EN AMORTIR LES RÉPERCUSSIONS AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, ma question s'adresse également au premier ministre et peut-être pourrait-il m'aider à éclairer le chef du NPD qui croit que la hausse de vendredi dernier touche seulement l'essence alors

qu'elle porte sur tous les produits pétroliers, y compris le fuel domestique et le pétrole servant à produire l'électricité.

Le premier ministre n'ignore pas que la hausse de prix imposée par le gouvernement vendredi dernier touchera directement les Canadiens les plus vulnérables c'est-à-dire les pauvres, les personnes âgées et la région du Québec et de l'Atlantique qui ont tellement besoin du pétrole pour chauffer les maisons et produire de l'électricité. Sans parler pour le moment de la légalité contestable de cette hausse de vendredi dernier, le premier ministre reconnaît-il que les 20 p. 100 de Canadiens qui se situent en bas de l'échelle des revenus sont les plus touchés par la hausse du fuel domestique et quelles mesures son gouvernement propose-t-il donc de prendre pour amortir le coup pour ces Canadiens sans défense?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, il est un tout petit peu plus difficile de comprendre cet argument quand on sait qu'il est apporté par les conservateurs et qu'il est énoncé par le député de Kingston et les Îles, parce qu'à deux reprises lorsque ces derniers étaient au pouvoir, ils ont augmenté cette taxe, une fois le 30 août et une autre le 1^{er} novembre . . .

Une voix: Ils l'ont augmentée de 75c.

M. Trudeau: En effet, et c'est exactement ce à quoi je veux en venir. Aujourd'hui, ils s'opposent à une augmentation qu'ils ont imposée deux fois sans penser à la veuve et à l'orphelin, et aux autres démunis. Je crois qu'ils savaient alors pourquoi ils augmentaient cette taxe et ils le savent encore aujourd'hui. Ils ne font que jouer un jeu.

Des voix: Bravo!

M. Jarvis: Si le premier ministre veut parler de petits jeux, reconnaîtra-t-il qu'il a adopté cette stratégie d'augmentations des prix, que ce soit sous le couvert d'une taxe d'accise, d'une taxe à la raffinerie, de taxes spéciales et Dieu sait quoi encore, surtout lorsque le Parlement ne siège pas; nous donnera-t-il la ferme assurance que la politique ne sera pas appliquée et qu'elle fera augmenter le prix de l'énergie plus que ne le proposait le budget Crosbie, ce qu'il sait très bien?

S'engagera-t-il rigoureusement à ce que ces mesures ne soient pas appliquées au détriment des pauvres, des personnes âgées et des habitants des régions du pays qui dépendent tellement du pétrole, sans adopter de mesures correspondantes d'indemnisation ou des crédits fiscaux qui viendront réduire la disparité croissante entre les groupes dont j'ai parlé et les autres dans notre société?

M. Trudeau: Madame le Président, nous avons déjà prévu la chose et nous avons respecté notre promesse électorale lorsque nous avons adopté à la Chambre cette augmentation de \$35 par mois au supplément de revenu garanti. C'était là un bon début.

Des voix: Bravo!